

Confédération Musicale de France

ÉTAT DE PROPOSITION

pour la médaille accordée aux ⁽¹⁾ :

- SOCIÉTAIRES comptant
au moins 20 ans de service (bronze)
au moins 30 ans de service (argentée)
au moins 40 ans de service (dorée)
au moins 50 ans de service (dorée avec étoile)

- VÉTÉRANS ayant 50 ans de service et
65 ans d'âge (médaille vétéran simple)
70 ans d'âge (médaille avec étoile)
75 ans d'âge (médaille avec palme)
80 ans d'âge (Grande médaille vétéran)

Nom et prénom usuel du candidat :

Lieu et date de naissance :

Adresse :

Société à laquelle il appartient :

(Spécifier le genre : Harmonie, Fanfare, Chorale, etc...)

Date d'entrée dans la société ⁽²⁾ : Fonction occupée :

Adresse de la société :

Date de la fondation :

Fédération à laquelle elle est affiliée :

Tableau des années de service ⁽³⁾

(Les années de service militaire sont comprises dans ce tableau lorsqu'elles ont été accomplies dans la Musique ou si elles ont interrompu l'activité musicale.)

Nom des Sociétés auxquelles le candidat a appartenu	Date d'entrée	Date de sortie	Temps passé dans chaque société

Nombre total des années de présence :

À, le

Cachet de la Fédération
et visa du Président
ou de son délégué:

Les membres du Conseil d'Administration soussignés,
sincères et exacts les renseignements donnés ci-dessus :
Le Président, Le Directeur, Les membres

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles.

⁽²⁾ Précisez au moins le mois et l'année.

⁽³⁾ NOTE IMPORTANTE : Les récompenses étant accordées sous la responsabilité des Fédérations régionales, celles-ci devront vérifier et contrôler soigneusement les renseignements donnés dans le « Tableau des années de service ».